

COURSE DE GARÇONS DE CAFE - Péronne



Dimanche 20 Septembre 2015 à 14h00

CENTRE VILLE PERONNE

Se munir d'une pièce d'identité pour le retrait du dossard.

N° de dossard (à remplir par l'organisateur) :

M. / Mme / Melle (rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail :

déclare :

m'engager à participer à la course des garçons de café du 20/09/2015.

Avoir pris connaissance et respecter l'intégralité du règlement de la course.

Être assuré(e) en responsabilité civile à titre individuel. Autoriser l'organisateur, le cas échéant, à diffuser mon image photographique pour la promotion des prochaines éditions de cet événement.

Fait à, le 2016

SIGNATURE DU CONCURRENT

En cas d'intempéries, la course pourra être annulée.

MODALITES D'INSCRIPTION :

La date limite de réception des bulletins est le vendredi 23 Septembre 2016 auprès de : l'Accueil du Sacré Cœur, l'accueil de la mairie, par E-Mail : brunodebeauvais@yahoo.fr

Contact : 06 20 81 55 12

COURSE DE GARCONS DE CAFE - Péronne

PARTICIPATION A L'EPREUVE

La course est ouverte à tous, aux mineurs à partir de 16ans (avec autorisation écrite d'un parent) et 18ans et plus.

BUT DE LA COURSE

Effectuer un parcours chronométré muni d'un plateau garni de deux bouteilles et d'un verre plein. Le vainqueur de l'épreuve sera celui qui aura franchi la ligne d'arrivée avec un plateau le plus complet possible. Le contenu du plateau primera sur le temps réalisé et départagera les concurrents.

TENUE DES CONCURRENTS

Tenue correcte exigée pour tous les concurrents, à savoir : tenue homme : pantalon noir, chemise, chemisette ou tee-shirt blanc. Tenue femme : pantalon noir ou jupe noire, chemisette, corsage ou tee-shirt blanc. En cas de non respect des consignes de tenue, le concurrent ne pourra pas prendre part au départ de l'épreuve.

PORT DU PLATEAU ET DE SES ACCESSOIRES

L'organisation fournira à chaque concurrent le plateau et ses accessoires et le dossard qui devront être portés tout au long du parcours et rendus à l'organisation à l'arrivée. Les concurrents doivent soutenir leur plateau d'une seule main, en utilisant les doigts et la paume seulement, la main devant être placée sous le plateau. Les concurrents ne sont pas autorisés à saisir le plateau par les bords ni à utiliser leur main libre pour soutenir le plateau. Lorsqu'un accessoire tombe à l'intérieur du plateau, les concurrents sont autorisés à le redresser.

HORAIRES DE LA COURSE

Inscription et retrait des dossards et tabliers - sur présentation d'une pièce d'identité - sur la ligne de départ : à 14H00. Départ de la course : 15H00. Retrait des plateaux et contenants : 14H30. Les concurrents devront se présenter 10 minutes avant sur la ligne de départ de la course munis du dossard fixé sur son tablier, du plateau et de son contenu. Les modalités de l'épreuve seront rappelées par le présentateur de la manifestation.

CHRONOMETRAGE ET PENALITES

Le chronométrage et le jugement des pénalités seront effectués par un jury officiel désigné par l'organisateur. Des membres du Jury seront placés tout au long du parcours pour le contrôle de la course.

LISTE DES PENALITES

Un faux départ = 10 secondes de pénalité sur le temps du parcours. Vaudra une disqualification les actes suivants : deux faux départs, mauvais comportement, non-respect du parcours défini, obtenir de l'aide d'une tierce personne, avoir un ou des éléments du plateau cassé ou manquant. Verre non intégralement rempli : $1/2 = 20$ sec. , moins de $1/2 = 30$ sec, de pénalité verre vide à l'arrivée = 1 min. de pénalité

CLASSEMENT - REMISE DE PRIX - TIRAGE AU SORT

Les trois premiers des catégories hommes et femmes se verront remettre un lot. L'épreuve sera clôturée par un tirage au sort. Les concurrents dont les dossards auront été tirés au sort seront récompensés par un lot (les 3 premiers vainqueurs en sont dispensés).

RECLAMATION

Aucune réclamation ne sera retenue sur la désignation des vainqueurs. Les décisions des juges seront irrévocables.

ASSURANCES

Chaque concurrent déclare être assuré à titre personnel.

INSCRIPTION

La participation à l'épreuve est gratuite. L'inscription est possible sur le bulletin d'inscription diffusé par l'organisation et sur place le jour de la course. Un seul bulletin d'inscription par concurrent est autorisé, mais plusieurs sont possibles par établissement. La signature du bulletin d'inscription engage le concurrent sur l'acceptation de l'intégralité du présent règlement et sera considéré comme nul s'il n'est pas signé. La date limite de réception du bulletin est fixée au vendredi 23 Septembre 2016. Envoi par mail : brunodebeauvais@yahoo.fr Par courrier déposé à l'accueil de la Mairie ou du Sacré Cœur Boulevard des Anglais. Attention : La course étant limitée à 50 participants, les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée chronologique des bulletins. En cas de mauvais temps, la course peut être annulée.